

19



51

Inter. Cl.⁸

A01N 59/06; A01N 65/20; A01P 1/00

11

N° **16737**
FASCICULE DE BREVET D'INVENTION

21

Numéro de dépôt : 1201400064

22

Date de dépôt : 03/02/2014

30

Priorité(s) :

24

Délivré le : 30/11/2014

45

Publié le : 14.12.2015

73

Titulaire(s) :

GUEYE Abdoulaye,
Quartier Escale, Gossas,
B.P. 54, DAKAR (SN)

72

Inventeur(s) :

GUEYE Abdoulaye (SN)

74

Mandataire :

54

Titre : Produits fortifiants et procédé de fabrication à base de mélanges de poudres et d'extraits d'huiles de plantes médicinales.

57

Abrégé :

La présente invention concerne des produits fortifiants et leur procédé de fabrication à base de poudres et d'huile extraites des plantes médicinales dont notamment les graines de nigelle, des huiles d'ail etc... Les produits sont obtenus après : - transformation en poudre des graines et les feuilles des matières premières sélectionnées; - mélange des poudres et des huiles selon des pourcentages précis. La mise en œuvre du procédé permet d'obtenir des produits fortifiants utilisables également pour le traitement de certaines infections telles que les hémorroïdes, les douleurs gastriques, la tension.

La présente invention concerne des produits fortifiants à base de plantes médicinales et leur procédé de fabrication, notamment par l'utilisation du gel de la graine de nigelle (Habbatou Sawda), l'huile d'ail, la poudre d'orange, de gingembre etc...)

- 5- On sait qu'il existe des produits fortifiants à base de synthèse de molécules dans lesquelles on ajoute des adjuvants chimiques. Les produits obtenus par ces procédés posent souvent des problèmes de santé et ne valorisent pas les plantes médicinales bien que des extraits de celles-ci soient pris en considération mais pas totalement.
- 10- L'investigation de l'état de la technique en rapport avec l'objet de l'invention a permis d'identifier les sources d'information scientifique et technique surtout en matière de brevets ; il s'agit notamment des brevets ci-après :
 - Bain aux herbes.
EP 1228753
- 15- -Produit alimentaire à base de lait et son utilisation.
EP 0769250
 - Composition biopolymérique et méthode de la production d'un produit stabilisé en utilisant cette composition.
EP 07680360
- 20- -Procédé d'extraction de substances contenues dans des plantes médicinales.
EP 0587862
 - Additif pour bains et son utilisation.
EP 0432354
 - Mélange de plantes médicinales pour le traitement de dépressions.
- 25- EP0396638
 - Composition à base de plantes médicinales pour le traitement du cancer.
W02010028075
 - Complément alimentaire améliorant les défenses immunitaires
W09605848
- 30- -Procédé d'extraction des insaponifiables des huiles végétales au moyen chloro.1 butane et composition comprenant ces insaponifiables
FR2803598
 - Composition comprenant un complexe d'extraits végétaux à effet décontractant de la peau.
- 35- FR 2871381 et FR2871380

L'analyse des documents, l'état de la technique ci-dessus n'a pas permis d'identifier des produits obtenus à partir des plantes médicinales totalement bio contrairement à l'objet de la présente invention.

DESCRIPTION.

5- Pour obtenir le produit et mettre en œuvre son procédé de fabrication on passe par plusieurs étapes à savoir :

I) TRANSFORMATION EN POUDRE DE MATIERES PREMIERES SELECTIONNEES ci-après :

- ail ;
- 10- -les feuilles de menthe ;
-le fruit de mad ;
-la graine de nigelle ;
-les feuilles d'oseille ;
-les racines de gingembre ;
- 15- -les fruits de corossole ;
-les feuilles de leng ;
-les graines de NDIR ;

II) MELANGE DES POUDRES.

Le dosage des poudres dans chaque produit est le suivant :

20- **MELANGE A**

	1 ^{er} Produit (mo yor saafara-si)	2 ^o Produit (jammi ji ci ker gi)
25-	-graine de nigelle : 2,77%	2,74%
	-ail : 1,1%	1,09%
	-menthe : 0,69%	0,68%
	-mad : 1,1%	1,09%
	-houlba : 0,69%	0,68%
	-orange : 1,1%	1,09%
	-craisson : 0,69%	0,68%

MELANGE B

	1 ^{er} Produit (mo yor saafara-si)	2 ^o Produit (jammi ji ci ker gi)
5-	-ndir : 1,1%	1,09%
	-leng : 1,1%	1,09%
	-oseille : 0,69%	0,68%
	-gingembre : 0,69%	0,68%
	-corossole : 1,1%	1,09%
	-yohimbe :	1,09%

10- Le résultat du mélange A est lui-même mélangé avec du miel selon le dosage de 83,3%. Le produit obtenu est laissé au repos pendant 31 jours en prenant bien soin de le retourner à la fin de cette période.

Le résultat du mélange B est lui-même mélangé avec le produit obtenu à la fin de la période de repos de 31 jours.

15- Le résultat de cette opération est conservé pendant 6 jours et doit être remué à chaque « 48 heures » au bout duquel on procède à un tamisage pour recueillir un liquide avec du miel. Le liquide obtenu est conservé dans des fûts de 40 litres.

III. MELANGE DES HUILES.

Le dosage des huiles dans chaque produit est le suivant :

	1 ^{er} Produit (mo yor saafara-si)	2 ^o Produit (jammi ji ci ker gi)
20-	-huile de graine de nigelle : 1,38%	1,37%
	-huile d'ail : 0,34%	0,34%
	-huile d'orange : 0,34%	0,34%
	-huile d'olive : 0,55%	0,54%
	-huile de Djir Djir : 0,83%	0,82%
25-	-huile de Are Are : 0,34%	0,34%

Le produit résultant du mélange des huiles est reversé dans le fût de 40 litres contenant le liquide obtenu du tamisage auquel il est mélangé.

IV MISE EN CONDITIONNEMENT.

Le produit *a* est conditionné dans les bouteilles de 250 cl alors que le produit *b* dans les bouteilles de 125 cl.

V TRAITEMENT.

- 5- Les produits (a), résultant du procédé en plus d'être des fortifiants, sont utilisés pour le traitement de certaines infections selon la posologie indiquée dans le tableau ci-après :

	Produits a	Traitement	Posologie
10- 15-	1 ^{er} produit (mo yor saafari si)	-Hémorroïdes, asthme, rhume chronique, début d'ulcère, tension, vitalité, douleurs gastriques, maux de tête, maux de ventre, dermatose	- Une cuillerée à soupe le matin et une cuillerée à café le soir après le repas pendant trois(03) jours.
20- 25-	2 ^{ème} produit (jamm ji ci kergi)	-Hémoroïdes, asthme, rhume chronique, début d'ulcère, tension, vitalité, douleurs gastriques etc... insuffisance sexuelle, maux de tête, maux de ventre, dermatoses	- Une cuillerée à café matin et soir le 1 ^{er} jour et une cuillerée à café après le dîner pour les autres jours

REVENDICATIONS.

1. Produits fortifiants et procédé de fabrication à base de mélanges de poudres et d'huiles extraites des plantes médicinales.
2. Procédé permettant la fabrication de produits fortifiants selon la revendication 5- 1 caractérisé en ce que le procédé comprend les étapes ci-après :
 - transformation des graines et des feuilles en poudre
 - mélange des poudres avec du miel,
 - mélange des huiles.
3. Procédé permettant la fabrication des produits fortifiants selon la revendication 10- 2 caractérisé en ce que le résultat du mélange permet d'obtenir un liquide fortifiant conditionné dans des bouteilles de 250 ou 125 cl.